QUESTION DE PRIVILÈGE

L'AFFAIRE MUNSINGER—INSINUATIONS ET AL-LÉGATIONS ATTRIBUÉES AU MINISTRE DE LA JUSTICE—MOTION RELATIVE AUX ACCU-SATIONS PORTÉES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, comme suite à la réponse que vient de donner le ministre de la Justice, je dois poser la question de privilège. Ma question a trait au sujet dont nous parlons actuellement, à savoir les insinuations faites à la Chambre vendredi dernier par le ministre de la Justice en rapport avec la prétendue affaire Munsinger et les autres déclarations qu'il a faites à une conférence de presse ce matin et auxquelles on vient de faire allusion.

Ses déclarations, telles que les journaux de ce matin les rapportent, sont les suivantes. Je n'en citerai que quelques-unes pour indiquer que la question de privilège se pose. Elles sont à peu près les suivantes:

M. Cardin dit qu'il croit savoir que la Gendarmerie royale a un dossier sur l'affaire mais que M. Diefenbaker ne l'a jamais soumise aux légistes de l'État.

Il n'aurait jamais vu le dossier lui-même mais il aurait beaucoup entendu parler de l'affaire lorsqu'il était dans un autre ministère, vraisemblablement comme ministre associé de la Défense.

Une voix: Des ouï-dire.

L'hon. M. Harkness: Oui, ce sont des ouïdire.

Le ministre de la Justice, M. Cardin, a déclaré aujourd'hui que deux anciens ministres ou plus du cabinet de Diefenbaker s'étaient compromis avec une ancienne espionne de l'Allemagne de l'Est.

Le service de nouvelles de la Southam rapporte ceci:

• (3.10 p.m.)

Répondant aujourd'hui à un feu nourri de questions au sujet de l'affaire Munsinger—qui a complètement éclipsé sa décision de démissionner de son poste de ministre, décision sur laquelle il est revenu—M. Cardin a affirmé qu'il n'a jamais vu personnellement le dossier Munsinger mais qu'il a entendu parler de l'affaire lorsqu'il était ministre associé de la Défense nationale.

Comme on peut le lire en première page du Journal d'Ottawa que je viens de me procurer, le ministre aurait dit:

...«le scandale Munsinger» impliquant «plus d'un membre du cabinet Diefenbaker.»

On lui a encore demandé:

«...y a-t-il eu véritablement fuite en ce qui concerne la sécurité?»

«Je ne sais pas...mais il y a eu incontestablement un risque pour l'État.» Il fait encore des allégations en ce sens.

Le ministre de la Justice n'a pas encore vu les dossiers de la Gendarmerie royale.

En ce cas, comment donc a-t-il entendu parler de l'affaire Munsinger, qu'il a évoquée pour la première fois vendredi aux Communes?

La réponse est:

«Au ministère de la Défense.»

La première fois que la question est parvenue à ses oreilles, il était ministre associé de la Défense.

Ces déclarations, allégations et insinuations du ministre de la Justice n'ont et ne peuvent avoir qu'un effet, monsieur l'Orateur: éveiller des soupçons à l'égard de tous ceux qui faisaient partie du cabinet conservateur durant cette période, allant, sauf erreur, de 1960 à 1962.

Cela nous met, moi-même et tous ceux qui ont été membres de ce cabinet, dans une situation extrêmement déplaisante et, à mon avis, il ne faut absolument pas permettre aux allégations du ministre de rester sans fondement, donnant libre cours à toutes sortes de rumeurs, suppositions et anecdotes dont seraient victimes tous les honorables membres du Conseil privé qui faisaient partie de ce gouvernement. Cette situation est intolérable et je la considère particulièrement désagréable, à mon point de vue, parce que le ministre vient maintenant, par voie de déduction, et même de manière très directe, de montrer du doigt le ministère de la Défense nationale, où il se serait, dit-il, procuré les renseignements en question.

Une voix: Ma foi ...

L'hon. M. Harkness: Il n'y a rien de drôle dans cette affaire, monsieur l'Orateur. Il s'agit d'une chose très grave; tous les ministres sur qui on a fait peser des soupçons et moi-même en souffrons beaucoup. (Applaudissements) Monsieur l'Orateur, le ministre a fait ces déclarations et la question ne peut en rester là. Je déclare catégoriquement que jamais je n'avais entendu le mot ou le nom «Munsinger», avant que le ministre le mentionne à la Chambre vendredi dernier. Je n'avais jamais entendu parler de rien à propos de cette prétendue affaire et je suis prêt à le déclarer non seulement ici, mais sous la foi du serment lors d'une enquête qui pourrait avoir lieu à ce sujet.

Je ne crois pas que nous devrions assister à ce spectacle, disons peu digne, en obligeant chaque ministre qui était membre de ce cabinet à faire une déclaration en ce sens pour